*French Language Studies* **22** (2012), 395–417, © Cambridge University Press
doi:10.1017/S0959269511000500

# *Autonomisation du français en usage en Suisse romande: quels indicateurs?*[1]

ALEXEI PRIKHODKINE

*Université de Lausanne*

(Received January 2011; revised September 2011; first published online 3 November 2011)

RÉSUMÉ

Dans les études ayant conclu à une dépréciation de la variété endogène, les attitudes linguistiques ont été suscitées à partir de stimuli généraux (p.ex., *accent*). Dans cet article, nous soulignons les limites de ces travaux, en montrant au travers d'une récente enquête que la réponse à un stimulus général est formulée sur la base d'une partie seulement des variantes lexicales, celles relevant d'un contact de langues et présentant un déficit de prestige. Les résultats de cette recherche mettent parallèlement au jour la légitimité de tout un pan de variantes endogènes (archaïsmes et innovations romandes). Tout en expliquant pourquoi certaines ressources linguistiques sont plus susceptibles que d'autres de servir de fondement à la variété endogène légitime, nous discutons les facteurs contribuant à l'autonomisation du français en Suisse romande.

## 1. NORMES DANS LA FRANCOPHONIE DU NORD: DYNAMIQUES AUX ANTIPODES

Les études scrutant le rapport des Suisses romands, et plus généralement des Francophones du Nord, envers leurs variétés nationales apportent une nouvelle illustration de la variabilité des attitudes linguistiques. En effet, les résultats de recherches axées sur la variation du français, menées sur les mêmes terrains d'enquête et rapprochées dans le temps, divergent quant à la localisation de la norme de référence au sein de ces communautés.

D'une part, plusieurs études (pour la Suisse: Singy, 1996, L'Eplattenier-Saugy, 1999; pour la Belgique: Lafontaine, 1991, Francard, 1993; pour le Québec: D'Anglejan et Tucker, 1973, Maurais, 2008) montrent que les Francophones ont tendance à ne pas mettre sur un pied d'égalité leurs variétés nationales (suisse, belge, québécoise) et le français de France.[2] La vision hiérarchisante des usages

[1] L'auteur remercie Maribel Fehlmann et trois experts anonymes pour leurs commentaires détaillés et remarques constructives.

[2] Le syntagme 'français de France' renvoie ici et dans les pages qui suivent à sa variété standard – c'est-à-dire celle ayant les caractéristiques suivantes (Auer, 2005): elle est la cible des locuteurs de plusieurs variétés vernaculaires; elle est considérée comme une variété haute (de prestige) et utilisée pour l'écriture; elle est, au moins partiellement, codifiée et



https://doi.org/10.1017/S0959269511000500 Published online by Cambridge University Press

linguistiques attribue aux Français une qualité de langue meilleure, tandis que les variétés nationales sont stigmatisées et dotées d'un faible prestige, ce qui les place en situation de subordination linguistique. Plus concrètement, ces recherches rendent compte d'un profil attitudinal qui correspond au modèle général suggéré par Ryan et al. (1982): la variété dominante est perçue plus favorablement sur la dimension relevant du statut social, tandis que la variété présentant un déficit de légitimité est décrite plus positivement sur les traits relatifs à la sociabilité. A ce propos, il faut souligner que, sur le terrain francophone, l'utilisation de techniques d'enquête différentes conduit à des résultats semblables. C'est ainsi que lorsque l'on soumet à l'évaluation un simple dénominatif de la variété, les enquêtés vaudois ont tendance à qualifier l'accent parisien comme le moins sympathique, bien que la France, et plus particulièrement Paris, soient tenus pour espace de référence par ces mêmes enquêtés (Singy, 1996: 111). S'agissant de la technique du locuteur masqué, les résultats de Bayard et Jolivet (1984: 155) montrent que si le prestige de la profession et l'intelligence attribués à des locuteurs sont inversement proportionnels à l'intensité de l'accent vaudois, la sympathie est, en revanche, perçue dans la voix des personnes présentant un accent vaudois marqué. Enfin, l'étude de L'Eplattenier-Saugy (1999: 357), réalisée dans le cadre méthodologique de la dialectologie perceptive, fait apparaître que les Romands sont enclins à juger la variété parisienne d'une part comme plus correcte et d'autre part comme moins plaisante que les variétés locales du français.

Les travaux initiés par Moreau (Bouchard et al., 2004; Moreau et al., 2007) font état, quant à eux, d'une dynamique normative dont la direction est opposée à celle mise au jour dans les recherches susmentionnées. En suscitant les attitudes des francophones à partir d'échantillons de parole produits par des locuteurs ancrés socialement,[3] les auteurs ont formulé un constat global, selon lequel le français de France ne bénéficie pas d'une position privilégiée sur le plan normatif dans les pays francophones du Nord, car il est fortement concurrencé par les variétés endogènes. C'est ainsi que lorsque l'on demande aux enquêtés d'évaluer les personnes qu'ils entendent sur plusieurs dimensions, ils tendent à noter leur variété endogène respective tout aussi bien, sinon mieux, que la variété exogène. Même si le rapport de forces n'est pas complètement renversé (seule la variété québécoise se distingue de manière significative de la variété du français de France) et que l'étendue du processus de valorisation n'est pas circonscrite, ces résultats démontrent l'existence de certains usages endogènes légitimés sur le marché linguistique officiel.[4]

élaborée (existence d'une grammaire et d'un dictionnaire). Cette définition ne rend donc pas compte de la diversité des usages effectifs sur le territoire circonscrit par l'expression 'français de France' (cf. Martinet et Walter, 1973).

[3] Les personnes enregistrées étaient de deux niveaux socioculturels contrastés: d'une part, des locuteurs au bénéfice d'un Master universitaire, d'autre part des locuteurs possédant, au mieux, un diplôme de l'enseignement secondaire (Moreau et al., 2007: 17).

[4] Notons que ces usages relèvent de locuteurs de niveau de formation élevé, les discours des locuteurs du milieu populaire étant évalués beaucoup moins favorablement. Par ailleurs, le taux d'identifications correctes des locuteurs romands de formation longue est légèrement inférieur à la moitié de l'échantillon (Moreau et al., 2007: 52).



https://doi.org/10.1017/S0959269511000500 Published online by Cambridge University Press

## 2. GÉNÉRAL ET SPÉCIFIQUE

Comment peut-on rendre compte des différences observées quant à la localisation de la norme de référence? L'hypothèse mettant en cause la technique utilisée doit être écartée: plusieurs études (par ex., Coupland et al., 1999) montrent que la manière de présenter le stimulus – sous forme de concept ou d'échantillon de parole – ne produit pas de différences sensibles dans l'évaluation des faits linguistiques. Ce constat ne se vérifiant que lorsque les stimuli présentés à l'enquêté présentent un format semblable, il est possible d'avancer que les profils évaluatifs distincts s'expliquent par le degré de généralité de l'objet présenté aux enquêtés.

La décision concernant le format des stimuli – général ou spécifique – est de première importance pour un chercheur voulant que l'attitude qu'il mesure puisse prédire le comportement effectif. C'est ainsi que pour éviter des distorsions importantes entre attitudes et comportements, Ajzen et Fishbein (1980) recommandent que l'attitude investiguée corresponde au comportement à prédire notamment en ce qui concerne le niveau de spécificité de la cible (ou der stimulus). Cette recommandation est vérifiée dans plusieurs études (cf. Leyens et Yzerbyt, 1997: 100–108), qui tendent à montrer que la corrélation entre attitude et comportement effectif est d'autant plus positive que la question posée comporte le format spécifique des stimuli. En quoi l'usage de concepts généraux peut-il nuire à la validité des résultats? Outre l'impossibilité d'observer directement des concepts généraux (par ex., 'la façon de parler') au niveau des comportements effectifs, la validité des données attitudinales produites à partir de concepts non spécifiés peut être négativement influencée par le processus cognitif de la formulation de la réponse à ces stimuli. Considérant que ces derniers subsument un certain nombre de traits concrets, les concepts généraux sont, de fait, polysémiques et multidimensionnels. Cela est susceptible d'avoir une incidence négative sur la fidélité de la mesure, du moment que les stimuli généraux activent chez des individus différents des informations elles-mêmes différentes, celles-ci pouvant être indépendantes ou mutuellement exclusives (Lorenzi-Cioldi, 1997: 126). Mais on peut tout aussi bien supposer que le conditionnement social, intervenant dans l'organisation sémantique des catégories, est susceptible de rendre certains traits plus saillants que d'autres. C'est ce qui ressort, par exemple, des résultats d'une étude centrée sur la variabilité sémantique des termes relatifs à la prévention VIH/sida (Singy et al., 2006: 43–44). Lorsque, dans une question ouverte, on a demandé aux enquêtés d'expliquer la signification du mot 'pénétration', le trait 'pénétration vaginale' a été spontanément évoqué par près de la totalité des répondants, tandis que seul un tiers d'informateurs ont cité le trait 'pénétration anale'. Il est intéressant de rapporter encore le fait suivant: les deux tiers restants de l'échantillon ont néanmoins rattaché la sodomie à la catégorie 'pénétration' en réponse à une question fermée, tout en soulignant que ce trait ne venait pas immédiatement à l'esprit. Cet exemple vérifie le bien-fondé d'une conception hiérarchisée de l'organisation du sens: bien qu'il inclue les deux traits sémantiques ('pénétration vaginale' et 'pénétration anale'), le concept général 'pénétration' est prioritairement défini par un seul élément



https://doi.org/10.1017/S0959269511000500 Published online by Cambridge University Press

spécifique ('pénétration vaginale'), dont la disponibilité peut être expliquée par des normes de comportement ancrées en dehors de la situation d'enquête.

Dans ces conditions, il est fondé d'admettre que, chez les sujets parlants, les concepts généraux tels l'*accent* ou la *façon de parler* activent, eux aussi, seulement une partie de traits spécifiques. Si l'on admet que ces traits sont associés à des caractéristiques stéréotypées – comme l'ancrage rural, par exemple – souvent attribuées aux concepts généraux susmentionnées (Moreau et al., 1999; Singy et al., 2004), ces derniers devraient rendre saillantes essentiellement des traces dialectales.[5] Dès lors, les jugements portés sur ces concepts généraux ne sauraient être considérés comme inclusifs des évaluations de l'ensemble des éléments concrets. Pour pallier ce biais, nous avons entrepris d'investiguer la dynamique normative au travers des éléments linguistiques concrets qui forment la variété romande du français.

## 3. EXPLIQUER LA DYNAMIQUE NORMATIVE

Afin d'envisager une description de la dynamique normative au travers de traits concrets, il convient de redéfinir le cadre théorique. Nous inspirant de la théorie de l'identité sociale, qui décrit les procédés identitaires notamment comme étant non exclusifs (Tajfel, 1981), nous pouvons dépasser une conception unifiante de la variété locale, qui suppose que l'emploi de tous les éléments composant l'idiome local soit régi, à des degrés divers, par la même norme. C'est le cas, par exemple, lorsque certains chercheurs (par ex., Paquot, 1988 ; Lafontaine, 1991) tentent de généraliser un modèle diglossique selon lequel les francophones de périphérie accepteraient la légitimité de la forme du français de France sur le marché linguistique officiel (cf. Bauvois, 1997) et compenseraient cette subordination par l'emploi du terme régional sur le marché restreint (dont les contours sont essentiellement circonscrits par le cercle familial et amical). Adopter ce point de vue signifie toutefois accepter le fait que le comportement des locuteurs est guidé par des normes différentes suivant le marché linguistique. Or, plusieurs études, y compris les susmentionnées, montrent que, du point de vue de leur signification sociale, les variantes endogènes ne représentent pas un corps homogène (De Pietro et Matthey, 1994 ; Prikhodkine, 2004).[6]

[5] Pour ce qui est de la Suisse romande, certains éléments de l'enquête menée par Singy et al. (2004) permettent en effet d'avancer une telle hypothèse. Par exemple, certains enquêtés vaudois interrogés dans cette étude expliquent la maîtrise relative du français – selon eux – du locuteur vaudois-type, présenté, par ailleurs, comme un individu de sexe masculin pratiquant une profession de la terre, par l'influence des patois, perpétuée même au-delà de leur extinction. D'autres résultats démontrent que les dialectalismes mentionnés par les locuteurs romands se retrouvent, pour une bonne part d'entre eux, dans la catégorie référentielle renvoyant au monde rural.

[6] Leurs résultats empiriques contredisaient en effet la conception holistique de la variété locale et le modèle diglossique. Si ce dernier expliquait pourquoi certains termes régionaux se maintenaient sur le marché restreint, il ne rendait pas compte des variantes endogènes perçues comme légitimes. Pour interpréter cette diversité, Paquot (1988) et Lafontaine



https://doi.org/10.1017/S0959269511000500 Published online by Cambridge University Press

Ensuite, étant admis que les procédés identitaires peuvent varier d'un matériau linguistique à l'autre (Giles et al., 1977), il est fondé de supposer qu'un locuteur peut, dans le cadre du même marché linguistique, se positionner envers deux pôles normatifs – exogène et endogène – avec des éléments différents, appartenant pourtant à la même catégorie (ayant, par exemple, le trait régional pour caractéristique commune). Menée en Belgique, l'étude de Moreau et al. (1999) apporte des éléments appuyant cette hypothèse: certains régionalismes y ont été évalués à la fois comme belges et incorrects, tandis que d'autres ont été relativement bien identifiés comme belges, sans pour autant être qualifiés d'incorrects. Cette recherche, de même que toutes celles – citées précédemment – qui mettent en évidence une hiérarchisation évaluative des items régionaux, permet d'avancer par ailleurs que la légitimité de certaines variantes endogènes ne peut être expliquée ni par leur statut de statalisme[7] ni par leur particularité sémantique (par ex., l'article de Francard (1998) où l'on voit que la singularité sémantique peut assurer le maintien de certains régionalismes).

Dans ces conditions, il devient nécessaire de pouvoir expliquer pourquoi certaines variantes lexicales sont plus susceptibles que d'autres de servir de fondement à la norme endogène. Nous avançons l'hypothèse selon laquelle les locuteurs suisses romands n'investissent de sens positif que les ressources lexicales qui sont moins concernées par les dimensions de comparaison sur lesquelles porte la stigmatisation.[8] Certains éléments socio-historiques permettent d'envisager un tel cas de figure. En effet, jusqu'à très récemment, l'assimilation linguistique était la tendance dominante dans les limites de la Romandie actuelle.[9] Si l'adhésion au modèle culturel français était accompagnée d'un discours puriste condamnant, à des degrés divers, des traces d'autonomie linguistique, la stigmatisation – au travers de l'école et des manuels de correction – s'est surtout focalisée sur des éléments linguistiques résultant du contact de langues, à savoir les variantes d'origine

(1991) invoquaient le caractère inconscient des régionalismes légitimés, sans toutefois avoir entrepris un examen systématique de l'incidence de l'identification sur les résultats de l'évaluation.

[7] Le terme de statalisme renvoie ici aux items qui rendent compte des réalités locales, des termes officiels d'Etat et des monopoles (Poirier, 1995 : 29). Le sens donné ici au statalisme est donc plus restreint que celui donné par Pohl (1985 : 10), pour qui l'originalité du référent n'a pas de caractère distinctif.

[8] Nous fondant sur des travaux réalisés dans le champ de la psychologie sociale (cf. Baugnet, 1998), nous pensons en effet que la stratégie de valorisation consistant, pour les membres d'un groupe dominé, à inverser entièrement les valeurs de l'endogroupe en retournant en positif ce qui était jugé négatif, n'est pas la seule possible et ne tend pas à se réaliser dans des contextes, comme la francophonie du Nord, qui ne connaissent pas de conflits très polarisés entre les groupes sociaux.

[9] La rapide progression du français au détriment des langues endogènes, sans que l'on observe une immigration importante au départ de la France, peut, par exemple, en témoigner (cf. Burger, 1979; Knecht, 1996). L'éclairante définition de la Suisse romande faite par Knecht rend très bien compte du degré de convergence vers des valeurs exogènes: 'c'est une France politiquement suisse ou une Suisse linguistiquement française' (1979: 249).



https://doi.org/10.1017/S0959269511000500 Published online by Cambridge University Press

dialectale et germanique.[10] Aussi, dans les conditions d'une certaine émancipation attitudinale qui semble caractériser les dernières décennies (nous y reviendrons), la légitimation ne peut porter que sur d'autres traits lexicaux, ceux qu'il est plus facile de réévaluer positivement. En d'autres termes, les Suisses romands construisent leur autonomie linguistique au travers d'éléments relevant du français, à savoir des archaïsmes (i.e. les termes qui sont toujours en usage en Suisse romande mais plus dans le français de France dans sa version standard[11]) et des innovations (i.e. les items qui résultent de la dynamique propre du français parlé en Romandie).

## 4. ÉLÉMENTS DE MÉTHODE

La Suisse romande, terrain de notre enquête, constitue un espace relativement homogène structuré par l'usage dominant du français. Elle se compose de quatre cantons officiellement monolingues (Genève, Jura, Neuchâtel et Vaud) et des parties francophones de trois cantons bilingues (Berne, Fribourg et Valais). En l'absence d'institutions politiques communes, la mise en place d'organismes visant à coordonner les efforts des cantons dans tel ou tel domaine (par ex., celui de l'éducation) peut traduire une perception de la Suisse romande comme une région autonome politico-culturellement, perception favorisée, selon Francard (2001: 44), par une nette domination du français sur son territoire. Sur le plan linguistique, un des aspects les plus importants du paysage actuel en Romandie concerne l'absence de contact du français avec les langues endogènes.[12] Cet état de fait clôt un long processus d'unification linguistique, qui a vu le nombre de locuteurs patoisants s'éroder relativement rapidement – essentiellement sous l'impulsion de l'instruction publique – à l'avantage du français. Outre les traces dialectales, le français parlé en Suisse romande est alimenté par trois autres sources: les germanismes, les archaïsmes et les innovations (cf. § 3). Le lexique fournit non seulement une typologie plus variée de ces sources que les autres niveaux linguistiques, en incluant des innovations, mais constitue également le plus grand réservoir de traits endogènes.

Les données que nous analysons dans cet article ont été récoltées au travers d'entretiens oraux individuels auprès de 100 individus, résidant dans les cantons de Vaud, Genève et Fribourg. Construit selon la technique des quotas, l'échantillon a été structuré par plusieurs variables sociodémographiques, dont l'âge et la catégorie socio-professionnelle.

[10] Le discours puriste des cacologies du XIX$^{e}$ et du début du XX$^{e}$ siècle est parfois plus nuancé. Consulter, à cet égard, Thibault (1998) qui répertorie plusieurs sources dont les auteurs ne condamnent pas en bloc tous les dialectalismes et les germanismes. La virulence du discours puriste s'est accentuée dans la première moitié du XX$^{e}$ siècle, essentiellement à l'égard des germanismes (par ex., la brochure de Humbert, 1951 avec pour titre *Guerre aux germanismes!* ; cf. aussi Skupien Dekens, 1998 pour l'analyse des chroniques parues dans la presse romande entre 1918–1945).

[11] Le terme *archaïsme* renvoie donc ici à une origine de l'item lexical, et non à son emploi effectif en Suisse romande.

[12] Ce n'est pas le cas en Wallonie (Belgique francophone) où l'on observe une relative persistance des langues endogènes (Francard, 2001).



https://doi.org/10.1017/S0959269511000500 Published online by Cambridge University Press

Un corpus indicatif de quarante-cinq unités lexicales a été prélevé sur la base du Dictionnaire suisse romand[13] [DSR] (Thibault et Knecht, 2004) selon les critères principaux suivants: *l'aire de diffusion* (les items devaient au moins être répertoriés dans l'ensemble des cantons qui représentent le terrain de notre recherche[14]); *la fréquence* (les termes ne devaient pas être étiquetés des mentions 'rare', 'vieilli' ou 'tendant à vieillir'); *le champ thématique* (les référents des items ne devaient pas appartenir à des domaines d'activités spécifiques, à l'université ou à la viticulture, pour prendre un exemple); *l'équivalence référentielle* (les termes endogènes devaient présenter un référent commun avec leur équivalent du français de France). Suite au classement, les catégories de dialectalismes, de germanismes, d'archaïsmes et d'innovations romandes ont été distinguées en fonction des commentaires du DSR. Pour des raisons de faisabilité, le corpus ainsi obtenu a ensuite été subdivisée en deux sous-corpus (cf. l'annexe). Les éléments du premier corpus devaient apparaître dans les premières phases de l'entretien et faire office de base de comparaison pour les items du deuxième corpus. Compte tenu des limites temporelles nécessaires à une exécution optimale par le répondant des tâches liées aux termes du corpus I, la taille de celui-ci a été établie à dix-sept unités. Le corpus II comptait vingt-huit items qui ont tous servi de stimulus à la fin de l'entretien, où ils devaient être comparés aux items du corpus I. Cette répartition présentait un gain de temps considérable, tout en assurant une plus grande représentativité du lexique endogène.

Plusieurs approches – directe et indirecte – combinant diverses techniques ont été utilisées lors de l'entretien. Ainsi, si une grande partie de celui-ci était dévolue à une interview semi-directive, nous avons également fait usage d'une technique indirecte (test de disponibilité des variantes lexicales), d'une série d'échelles de différenciateurs sémantiques et d'une technique de catégorisation (appliquée à la fin de l'entretien au corpus II). Compte tenu des limites matérielles nous étant imparties ici, les résultats présentés ci-dessous n'illustreront qu'une partie des outils méthodologiques utilisés.[15]

## 5. QUELQUES RÉSULTATS

### *5.1 Image de la variété locale du français*

Lorsque l'on soumet aux informateurs un concept général sans autres détails ou exemples – soit 'les mots du français local' par opposition au français de France – il apparaît (cf. fig. 1) que leurs usagers sont dépeints comme des individus âgés évoluant dans un milieu rural et exerçant des métiers ne demandant pas un niveau de formation élevé, plus particulièrement des métiers agricoles[16]. Ces

[13] Pour une présentation de la structure du dictionnaire ainsi que des critères de sélection des items lexicaux, cf. Thibault, 2006.

[14] Seul l'élément *huitante*, de diffusion spatiale limitée, ne satisfait pas à ce critère.

[15] Pour un aperçu complet des dimensions investiguées, cf. Prikhodkine, 2011.

[16] Deux questions ont été posées pour chaque caractéristique. Par exemple, pour déterminer le profil générationnel, nous avons commencé par poser la question suivante: 'Selon vous,



https://doi.org/10.1017/S0959269511000500 Published online by Cambridge University Press

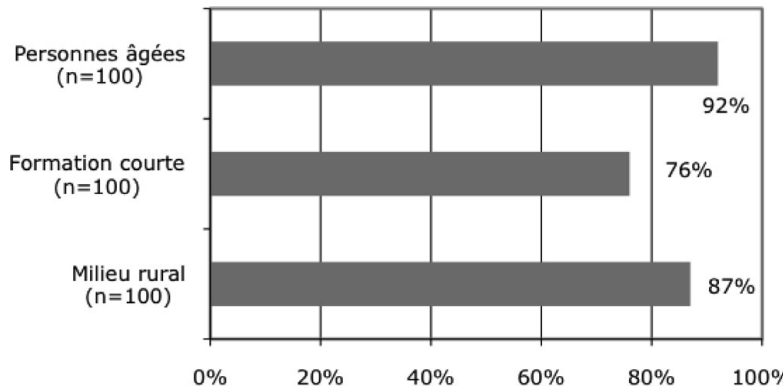



Figure 1. *Utilisateurs privilégiés des 'mots du français local'*

caractéristiques stéréotypées corroborent les données produites à partir d'autres stimuli, tels l'accent ou la façon de parler (Singy et al., 2004: 51–81).

Par ailleurs, il était demandé aux informateurs de désigner les traits lexicaux typiques du français local. Nonante-cinq individus ont cité un ou plusieurs éléments en lien avec cette question. Au total, cinquante-neuf items ont été répertoriés au terme de l'analyse. Quatre termes régionaux, mentionnés par au moins dix enquêtés, forment le hit-parade des unités perçues par les sujets parlants comme les plus typiques de l'idiome local: *panosse* (57), *gouille* (20), *s'encoubler* (17), *cheni* (10). Plus de quatre locuteurs sur cinq (81%) ont prononcé spontanément au moins une de ces unités. Enfin, lorsque l'on interroge l'origine de ces prototypes lexicaux, on s'aperçoit qu'ils sont, dans une large mesure, marqués par la dialectalité. Au vu de ces résultats, on peut penser que lorsqu'un locuteur répond à une question générale, il se base essentiellement sur des mots d'origine dialectale. Dans ces conditions, il devient difficile de prétendre que les réponses aux questions générales représentent l'attitude des locuteurs envers l'ensemble des mots romands, puisque, comme on l'a vu, ceux-ci comprennent tant des dialectalismes que des germanismes, des archaïsmes et des innovations.

### *5.2 Degré de ressemblance des mots concrets au stéréotype*

Un autre indicateur devait nous permettre de mesurer la correspondance des éléments lexicaux concrets aux caractéristiques socio-spatiales véhiculées par le concept général. La consigne suivante était adressée aux informateurs pour chaque variante identifiée comme endogène: *'Dans une autre recherche, certaines personnes interviewées ont qualifié l'accent local, entre autres choses, de terrien et de paysan. Dans*

est-ce qu'il y a une différence dans l'emploi des mots du français local par des personnes de générations différentes?'. Les personnes ayant répondu positivement se sont vues adresser une deuxième question: 'Les personnes de quelle génération en emploient le plus, selon vous?'.



https://doi.org/10.1017/S0959269511000500 Published online by Cambridge University Press

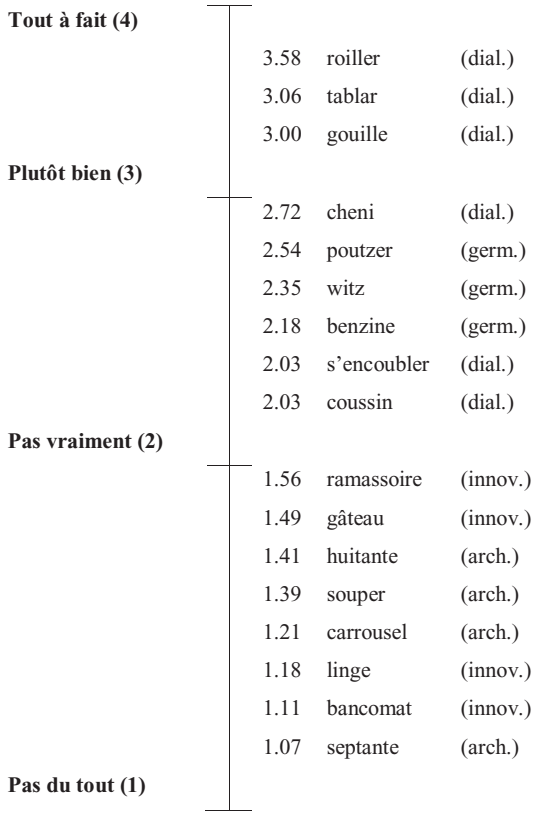



Figure 2. *Degré de ressemblance des variantes endogènes au stéréotype*

*quelle mesure est-ce que vous diriez que l'image du mot correspond à cette image de l'accent local?'*. Les sujets parlants devaient situer oralement leur estimation sur une échelle de type Likert à quatre degrés: pas du tout, pas vraiment, plutôt bien et tout à fait.

Comme le montre la figure 2, le degré de ressemblance aux caractéristiques socio-spatiales du stéréotype tend à dépendre de l'origine du régionalisme. Ainsi, tout le haut du tableau (degré de ressemblance élevé) est occupé, d'une manière homogène, par les dialectalismes et les germanismes. L'ensemble des archaïsmes et des innovations suisses romandes occupent le bas du tableau, ne présentant, de la sorte, que très peu, voire aucune ressemblance avec l'objet partageant les caractéristiques du stéréotype.

La classification ascendante hiérarchique (méthode de Ward) livre un dendrogramme dont l'architecture semble corroborer les observations formulées précédemment (cf. fig. 3[17]). En effet, tous les éléments relevant des archaïsmes et des

[17] Les symboles 'A/I/D/G' devant les items renvoient à la catégorie des variantes endogènes et doivent se lire comme suit: archaïsmes, innovations, dialectalismes, germanismes.



https://doi.org/10.1017/S0959269511000500 Published online by Cambridge University Press

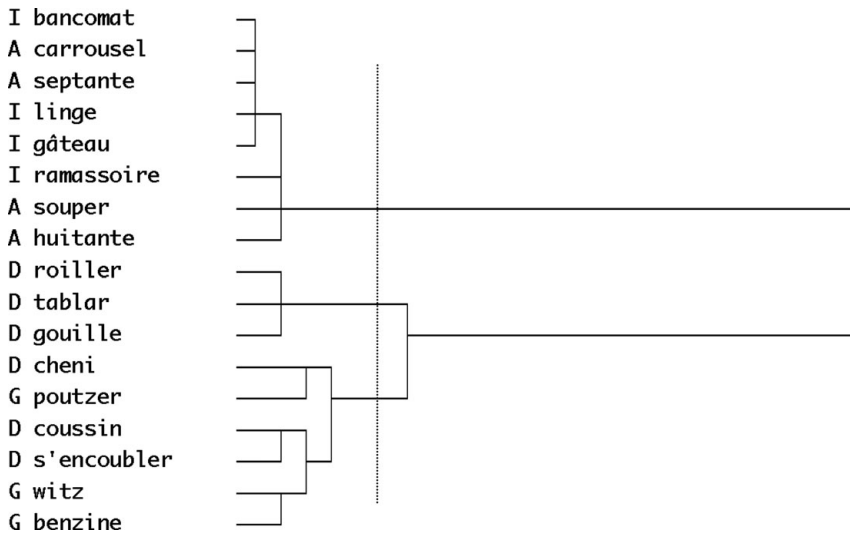



Figure 3. *Degré de ressemblance: classification automatique*

innovations sont regroupés, formant la première classe d'items. Deux autres classes, qui finissent par s'agréger, sont composées des germanismes et des dialectalismes. L'association entre l'origine des variantes endogènes et leur répartition dans les classes est confirmée par le test Chi2 ($X2[6] = 21.250$, $p = .002$, V de Cramer .791, coefficient de contingence .745).

La distribution est similaire pour ce qui est de la perception de la diffusion géographique de ces mots à l'échelle de la Suisse romande. Les dialectalismes et les germanismes sont essentiellement considérés comme employés seulement dans certains cantons. Mais si l'emploi des germanismes est principalement attribué aux cantons bilingues, les locuteurs tendent à inscrire l'emploi des variantes dialectales dans les limites de leur propre canton, quand bien même l'usage attesté de ces items caractérise au moins tous les cantons sous investigation et dépasse même les frontières de la Suisse romande.[18] Le fait que ces mots soient perçus comme utilisés surtout dans un milieu rural et sur une partie seulement du territoire romand rend d'autant moins probable leur légitimation. Plusieurs recherches menées sur d'autres terrains en Europe, par exemple en Grande Bretagne, montrent que les variétés perçues comme localisées sur un petit territoire sont moins bien évaluées que les variétés localisées sur une partie plus grande d'un pays ou encore que les variétés sans localisation précise (Bishop et al., 2005).

[18] A l'exception des statalismes, nombre de régionalismes en usage en Suisse romande dépassent en effet les limites de celle-ci et se retrouvent souvent dans les aires voisines de France (cf. Fréchet et Martin, 1993 ainsi que des commentaires historico-comparatifs pour nombreuses entrées du DSR).



https://doi.org/10.1017/S0959269511000500 Published online by Cambridge University Press

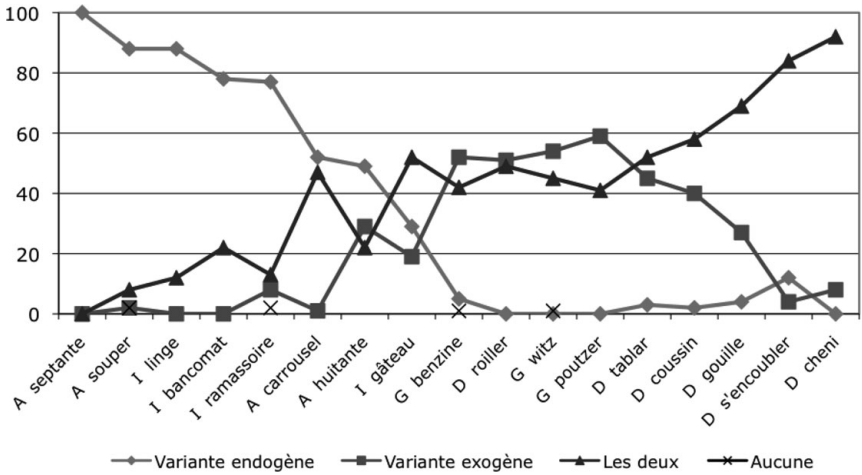



Figure 4. *Pratiques déclarées des variables lexicales*

### 5.3 *Pratiques déclarées*

Les enquêtés étaient invités à indiquer, pour chaque variable lexicale, les termes qu'ils employaient (*i.e.* endogène ou exogène). Ainsi que le montre la figure 4,[19] l'ensemble des créations locales et des archaïsmes, à l'exception de l'item *gâteau*, bénéficient d'un usage exclusif de la part du plus grand nombre de répondants; une préférence dont les dialectalismes et les germanismes ne peuvent se prévaloir. En effet, jamais une unité relevant de ces catégories n'est avantagée par rapport à son équivalent du français de France. Enfin, il est à noter que le dialectalisme *roiller* et tous les germanismes sont rejetés par la majorité des répondants.[20]

La classification hiérarchique ascendante fait apparaître trois classes d'items (cf. fig. 5). La première est composée exclusivement des archaïsmes et des innovations. Le deuxième groupe ne comprend que deux unités – *huitante* et *gâteau*. Enfin, la troisième classe rassemble tous les dialectalismes et les germanismes. Le test Chi2 ($X2[6] = 18.214$, $p = .006$, V de Cramer .732, coefficient de contingence .719) indique la présence d'une association entre les catégories établies en fonction de l'origine diachronique des items lexicaux et les classes obtenues au travers de la classification automatique.

[19] Afin de ne pas alourdir la présentation graphique des résultats, la dénomination de chaque variable se présente ici et dans les figures suivants sous la forme de la variante endogène.

[20] Le caractère emblématique et stigmatisé de certains germanismes (*witz*, *poutzer*) pourrait expliquer, en partie, un tel résultat. Notons cependant que d'autres variantes germaniques retenues selon nos critères de sélection – l'item *benzin*e et des unités du corpus II (par ex., *foehn*) – offrent des résultats relativement convergents à ceux des germanismes susmentionnés, sans toutefois posséder leur caractère emblématique (cf. § 5.4 pour les résultats relatifs notamment aux items du corpus II).



https://doi.org/10.1017/S0959269511000500 Published online by Cambridge University Press

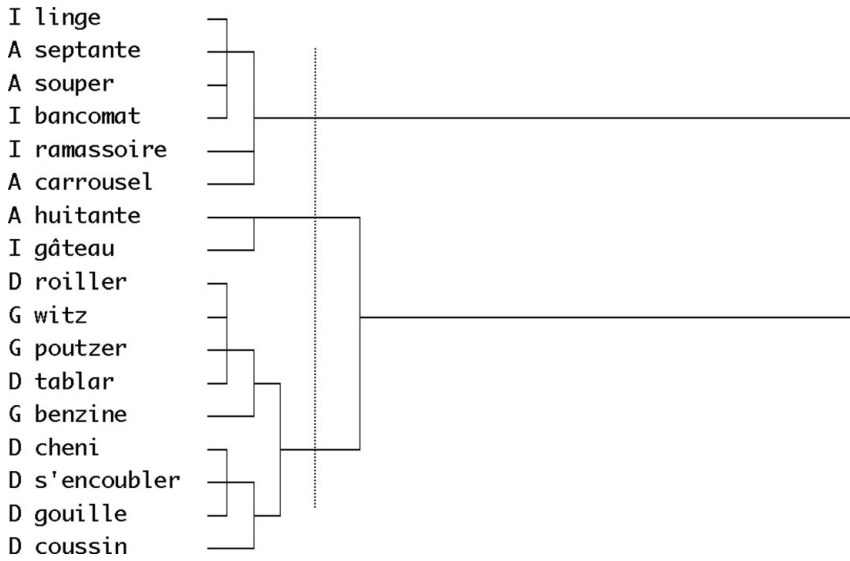



Figure 5. *Pratiques déclarées: classification automatique*

Etant associées aux caractéristiques stéréotypées, telles la ruralité et une diffusion spatiale limitée, les unités lexicales résultant d'un contact de langues, sont donc relativement peu disponibles dans l'usage déclaré des sujets parlants. Contrairement aux innovations et aux archaïsmes, le prestige ne semble pas, en effet, être du côté des variantes dialectales et germaniques: leur usage déclaré décroît au fur et à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie sociale. Peut-on pour autant avancer que ces items sont en déclin? Auer (2005), conceptualisant les rapports entre variétés standard et dialectes sur plusieurs terrains en Europe, note qu'après l'extinction du dialecte (ou langue endogène), les traces dialectales ayant la diffusion spatiale la plus limitée tendent à disparaître. Ce processus peut être graduel et aboutir à l'extinction complète des éléments spatialement très localisés, comme c'est le cas, par exemple, pour la plus grande partie du Danemark (cf. Kristiansen, 2009). Si nos résultats ne permettent pas de confirmer cette tendance pour les dialectalismes, ils indiquent un déclin progressif des variantes germaniques, ces dernières devenant plus rares dans les pratiques déclarées des plus jeunes.

### 5.4 *Évaluation*

#### 5.4.1 *Dimension prescriptive*

Une des phases de l'entretien visait à obtenir une évaluation des variables du corpus I au travers de l'échelle des différenciateurs sémantiques. Les informateurs devaient noter les variantes de chaque paire lexicale sur plusieurs dimensions évaluatives à l'aide d'une échelle à quatre points (par ex., correct, plutôt correct, plutôt incorrect, incorrect). Les variantes endogène et exogène étaient situées dans le même cadre graphique, invitant les répondants à intégrer une perspective comparative.



https://doi.org/10.1017/S0959269511000500 Published online by Cambridge University Press

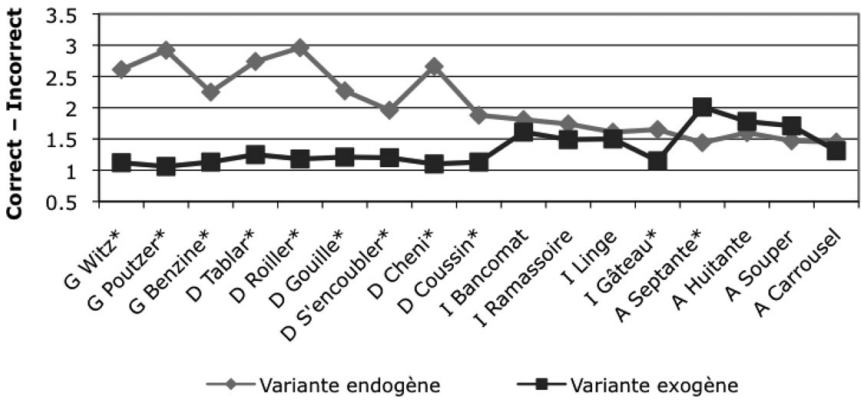



Figure 6. *Évaluation sur la dimension prescriptive du corpus I*

S'agissant de la dimension prescriptive (cf. fig. 6[21]), on peut constater un traitement différencié de deux groupes de régionalismes. En effet, tous les éléments relevant des dialectalismes et des germanismes sont clairement perçus comme moins corrects que les variantes correspondantes du français de France, tandis que la majeure partie des innovations et des archaïsmes possèdent un statut compétitif; ils ne sont jugés ni plus, ni moins corrects que leurs équivalents exogènes. C'est l'élément *septante* qui est préféré à sa variante hexagonale *soixante-dix* sur cet attribut. L'item *gâteau* est le seul de ce type qui soit déprécié sur la dimension prescriptive.[22] Le Chi2 indique que la répartition des items en classes, dégagées par la classification automatique, tend à dépendre de leur origine ($X2[9] = 23.092$, $p = .006$, V de Cramer .673, coefficient de contingence .759).

L'examen des résultats attachés aux variables du corpus II[23] fait également apparaître une évaluation relativement homogène des deux groupes d'items (cf. fig. 7). Suite à la classification automatique, le Chi2 indique la présence d'une association entre l'origine des variantes endogènes et leur répartition en clusters ($X2[6] = 13.000$, $p = .043$, V de Cramer .482, coefficient de contingence .563).

[21] Les noms dotés d'un astérisque (*) présentent un résultat statistiquement significatif ($p<.05$). Les moyennes des modalités endogène et exogène de chaque paire lexicale ont été comparées au travers du Test T pour échantillons appariés.

[22] Pour tenter d'expliquer cette exception, il est utile de rapporter le contenu des arguments motivant le rejet de ce terme: certains locuteurs évoquent l'incidence d'ouvrages spécialisés dans le domaine de la pâtisserie, qui consacrent l'usage du mot *tarte*. Aussi, il est possible que cette variante endogène soit dépréciée parce qu'elle contrevient à l'usage prescrit par les ouvrages de référence en pâtisserie.

[23] L'évaluation des items du corpus II a été effectuée lors de la dernière phase de l'entretien (cf. § 4). Concrètement, il a été demandé aux enquêtés d'effectuer un travail de comparaison de nouveaux items lexicaux avec le lot de variantes du corpus I.



https://doi.org/10.1017/S0959269511000500 Published online by Cambridge University Press

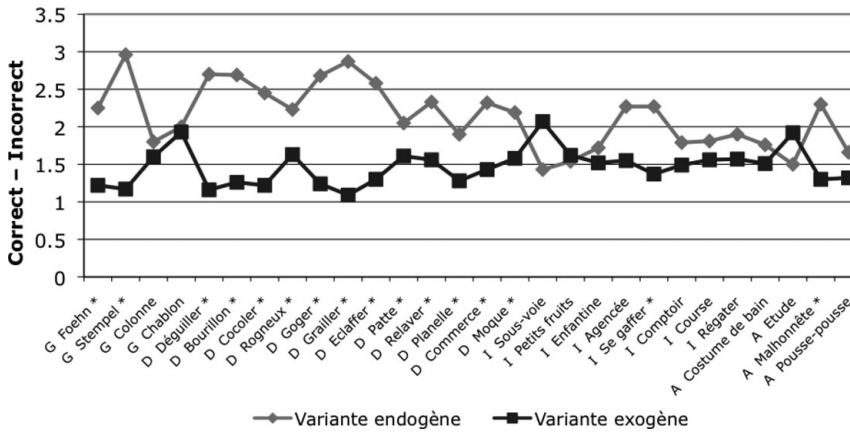



Figure 7. *Évaluation sur la dimension prescriptive du corpus II*

*5.4.2 Dimension de sociabilité*

La dimension prescriptive ne saurait être l'unique indicateur évaluatif investigué. On sait en effet (cf. Ryan et al., 1982) que les attitudes linguistiques tendent à varier principalement sur deux axes : l'un a trait au statut social ou à la prescription, tandis que l'autre concerne les caractéristiques humaines ou la loyauté. Il est alors essentiel de savoir si les variantes endogènes qui bénéficient d'un certain prestige permettent en même temps, au travers de leur emploi, l'expression de loyauté envers le groupe. Aussi, les informateurs ont été invités à indiquer dans quelle mesure ils trouvaient les variantes lexicales de chaque paire chaleureuses ou froides.

L'analyse des résultats démontre une certaine homogénéité dans l'évaluation des items relevant des innovations et des archaïsmes. On le voit (cf. fig. 8), à l'exception du terme *bancomat*, toutes les variantes endogènes font preuve d'un capital de sympathie supérieur à celui de leurs concurrentes exogènes. Ce n'est pas le cas des dialectalismes: seuls trois termes – *gouille*, *s'encoubler* et *cheni* – sont jugés plus chaleureux que les variantes du français de France. Enfin, aucun germanisme ne peut se prévaloir d'un caractère attachant pour nos informateurs. Au contraire, ces derniers tendent à préférer la variante hexagonale *blague* à l'item *witz* sur l'attribut de sociabilité. Le Chi2, non significatif ($X2[6] = 8.972$, $p = .175$, V de Cramer .514, coefficient de contingence .588), indique que l'on ne peut admettre l'incidence de l'origine des variantes endogènes sur la distribution de celles-ci en classes.

L'examen des données en lien avec le corpus II aboutit à des résultats relativement homogènes (cf. fig. 9). On observe, en effet, qu'aucun germanisme ne peut se prévaloir d'un capital de sympathie, un item – *colonne (d'essence)* – étant même déprécié sur l'attribut de la loyauté. En revanche, la plupart des dialectalismes et des innovations sont clairement perçus comme plus chaleureux que leurs équivalents du français de France. En outre, bien que tous les archaïsmes témoignent d'une attitude positive, seul l'item *costume de bain* présente une différence significative. Enfin, on ne note pas d'association entre l'origine diachronique des variantes endogènes et



https://doi.org/10.1017/S0959269511000500 Published online by Cambridge University Press

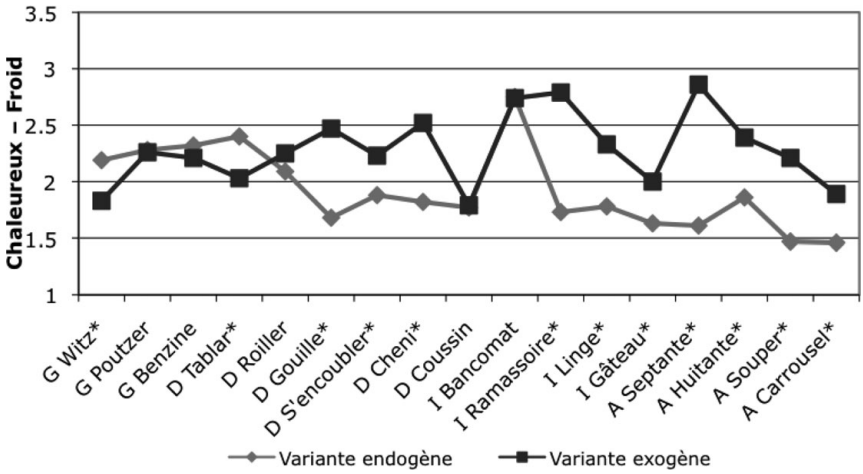



Figure 8. *Évaluation sur la dimension de sociabilité du corpus I*

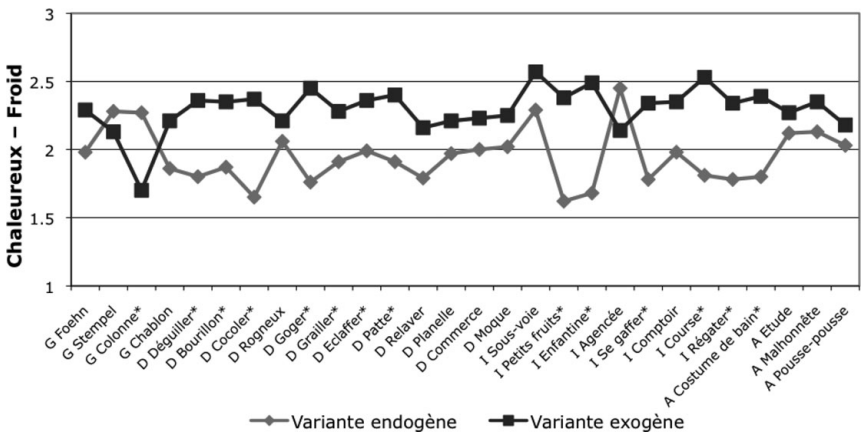



Figure 9. *Évaluation sur la dimension de sociabilité du corpus II*

leur répartition en clusters, le Chi2 n'étant pas significatif ($X2[6] = 8.868$, $p = .181$, V de Cramer .398, coefficient de contingence .490).

Le fait que nombre d'innovations et d'archaïsmes relevant des deux corpus témoignent ici d'une attitude positive constitue un résultat intéressant en regard de l'articulation de la dimension prescriptive et celle de la loyauté. En effet, l'interaction entre ces dimensions n'a pour l'heure été envisagée que dans le cadre du modèle diglossique, lorsque les traits régionaux sont perçus comme inférieurs quant à leur prestige mais supérieurs en ce qui concerne la valeur de sociabilité qu'ils véhiculent (cf. § 3). Celle-ci est alors interprétée en termes de stratégies de compensation en faveur des variantes non légitimes (cf. Francard, 1993: 14–19) et se manifeste,



https://doi.org/10.1017/S0959269511000500 Published online by Cambridge University Press

sur le plan des pratiques, par l'usage des régionalismes sur le marché linguistique restreint. Si ce cas de figure semble se confirmer pour plusieurs dialectalismes, nos résultats mettent au jour un autre type d'interaction des dimensions évaluatives qui, déjà relevée par Ryan et al. (1982), se caractérise par une attitude positive exprimée par des locuteurs envers les innovations et les archaïsmes à la fois sur la dimension prescriptive et celle de la loyauté. A notre avis, l'intérêt de cette mise au jour consiste précisément en la démonstration que, sur le terrain suisse romand, la valeur symbolique, qui traduit un sentiment de loyauté envers le groupe, concerne tout un pan du lexique endogène possédant par ailleurs un certain prestige social et non plus seulement des items régionaux souffrant d'un déficit de légitimité.

## 6. CONCLUSION

Les différents résultats exposés sont convergents sur plusieurs points. Tout d'abord, ils indiquent clairement que, du moins pour ce qui est de la Suisse romande, les concepts généraux désignant une variété linguistique ne subsument qu'une partie des variantes lexicales, celles qui sont les plus concernées par le stéréotype négatif attaché à la variété locale du français, tandis que les variantes endogènes légitimées ne sont pas mobilisées par ces stimuli. Plus généralement, ce constat invite à poursuivre les études qui visent à identifier les paramètres de variabilité des attitudes linguistiques. Un des objectifs d'un tel programme serait de rendre les chercheurs attentifs, avec force éléments empiriques, à ce que toute étude dans le domaine des attitudes linguistiques, à l'instar de celles scrutant les pratiques linguistiques, ne saurait faire abstraction de la prise en compte des conditions de leur élicitation (cf. Preston, 2010).

Les résultats de cette étude invitent, par ailleurs, non seulement à dépasser une conception unifiante de la variété linguistique, qui exclut de fait la variation à l'intérieur de celle-ci, mais également à adopter une approche davantage explicative des rapports des individus à leur langue. Nous avons vu, en effet, que la situation sociolinguistique en Suisse romande est caractérisée par une double dynamique normative, qui peut s'expliquer par des raisons socio-historiques liées à l'implantation du français dans les limites de la Suisse romande. Dans le détail, on note que les locuteurs tendent à se départir des variantes dialectales et germaniques, tout en légitimant les archaïsmes et les innovations romandes.

La tendance à la valorisation de ces variantes endogènes se vérifie sur plusieurs indicateurs. C'est ainsi que les traits lexicaux endogènes relevant d'innovations et d'archaïsmes disputent la conformité à la norme prescriptive aux mots du français de France. En même temps, on note la préférence donnée à ces variantes endogènes dans les usages déclarés des locuteurs. Si une partie des répondants motivent l'usage exclusif de certains de ces termes par une volonté d'identification à la Suisse romande, nombreux sont ceux qui disent ne pas associer les variantes concurrentes du français de France au même référent ou qui évoquent la domination des termes endogènes dans les pratiques linguistiques des Romands. A cet égard, peut-on considérer les créations du français parlé en Suisse romande et les archaïsmes



https://doi.org/10.1017/S0959269511000500 Published online by Cambridge University Press

comme des ressources lexicales pour une autonomisation de la variété endogène ? On sait en effet (par ex., Preston, 1996) qu'une relative sécurité linguistique peut caractériser des locuteurs qui ressentent certaines formes comme étant largement répandues autour d'eux et que cette sécurité peut être mise à mal lorsqu'une origine non standard de ces formes est révélée. Or, les résultats de notre test d'identification démontrent que, d'une part, les innovations et les archaïsmes ne sont pas systématiquement moins bien identifiés comme romands que les dialectalismes et les germanismes (la reconnaissance des innovations augmente même au fur et à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie sociale) et, d'autre part, l'identification des unités lexicales comme endogènes n'a pas d'incidence négative sur leur évaluation, cette observation empirique réfutant par ailleurs l'hypothèse qui tendait à expliquer le maintien des marques régionales par leur caractère inconscient (par ex., Straka, 1983: 37). Enfin, la légitimation des termes endogènes bénéficie d'un large consensus auprès de la population. Quelle que soit l'identité sociale des locuteurs, les archaïsmes et les innovations romandes jouissent, en effet, d'attitudes positives ainsi que d'un emploi déclaré soutenu.

Le pôle endogène légitime se formerait donc autour des traits qu'il est plus aisé de réévaluer positivement et qui sont davantage susceptibles de concurrencer, parce qu'ayant moins été objets de stigmatisation au cours de l'histoire (au travers de l'école et des manuels de correction), les variantes du français de France sur le double marché linguistique (cf. § 3). Admettre le fait que l'identité romande est exprimée linguistiquement par des ressources relevant du français et non pas d'éléments résultant du contact des langues appelle à se demander dans quelle mesure l'expression de l'identité locale au travers de formes structurellement proches des variantes du français de France peut relever d'une norme endogène et non pas d'une convergence, certes incomplète car maintenant des variantes distinctes (Auer, 1998: 6), vers la norme exogène? Considérer ce phénomène en termes de convergence suppose que, d'une part, on accepte l'idée que la variation spatiale résulte principalement de l'influence des langues endogènes et que, d'autre part, les formes issues du français ne peuvent soutenir une norme qui est foncièrement endogène. Cependant, on sait qu'il ne faut pas surestimer l'impact des langues endogènes sur les variétés locales du français, car celles-ci ne prennent pas nécessairement leur source dans les patois, de même qu'elles ne sont pas constituées principalement par des traces dialectales (par ex., Gleißgen & Thibault, 2005). A ce propos, rappelons qu'en Romandie le français n'est plus en contact avec les patois, presque entièrement disparus aujourd'hui (Maître et Matthey, 2004), ce qui ne fait plus de ces parlers un réservoir dans lequel des locuteurs pourraient puiser de nouvelles formes. En revanche, le français parlé en Suisse romande, constituant depuis longtemps le seul idiome disponible sur le double marché linguistique, connaît une dynamique propre – créatrice d'un nouveau lexique – relativement soutenue (Manno, 2002). Cette appropriation du français se confirme dans le rapport des locuteurs à une bonne partie de ces termes: il est empreint de sentiments d'affection et de loyauté, qui leur confèrent, de la sorte, une valeur symbolique.



https://doi.org/10.1017/S0959269511000500 Published online by Cambridge University Press

Il reste cependant à savoir dans quelle mesure on peut observer des manifestations de la volonté de codifier les usages endogènes légitimés. Mattheier (1997: 8) note en effet qu'il peut y avoir, grosso modo, deux types de réactions au processus d'émancipation: soit il peut être perçu comme une déviation condamnable, soit il peut donner lieu à des réformes et à la codification de nouveaux usages. L'absence de dictionnaire et de grammaire à portée normative permet à Pöll (1998: 173–175) d'avancer que la Suisse romande ne saurait constituer un centre (existant parmi d'autres centres, dans une conception pluricentrique de la norme) qui définit ses propres normes. On ne peut pas, cependant, ne pas prendre en compte les efforts de codification visant à refléter les usages linguistiques endogènes tel la féminisation des noms de métier (cf. Dictionnaire féminin-masculin des professions, des titres et des fonctions[24] (Collectif, 1991)) ou encore le texte définissant la politique linguistique de la Radio suisse romande (document interne, 2004), qui traduisent la volonté d'user d'une variété distincte de celle de France. Mais quelle que soit la tendance codificatrice, l'apport de notre contribution consiste à fournir des résultats empiriques mettant au jour la légitimité de tout un pan de variantes endogènes ainsi qu'un large accord des informateurs quant à leur acceptabilité.

En guise de conclusion, nous aimerions relever un certain nombre d'éléments qui pourraient expliquer cette tendance à l'appropriation par les Romands de l'idiome français après une période de convergence vers des usages linguistiques exogènes (cf. § 3). Parmi ces éléments, nous pouvons citer notamment les conséquences que pourrait avoir eues la Deuxième Guerre Mondiale sur l'influence et le prestige international de la France, le développement économique fulgurant de la Suisse, qui a hissé le niveau de vie des Confédérés jusqu'à un niveau supérieur à celui des Français, ou encore le rôle de l'organisation de la Francophonie, qui a eu pour effet une certaine prise de conscience de la diversité culturelle et linguistique des pays membres. Mais il semble également possible de situer l'explication de la légitimation des variantes endogènes dans le cadre d'un processus plus large, que Mattheier (1997) appelle la *déstandardisation* des variétés standard en Europe, dans la deuxième moitié du XX$^{e}$ siècle essentiellement. Ce processus résulte d'un conflit entre le caractère conservateur et élitiste de la variété codifiée, qui évacue la variation spatiale et sociale, et la variabilité inhérente à tout idiome qui sert d'outil de communication à l'ensemble de la communauté. Ce conflit se manifeste notamment, selon les observations de Mattheier et des auteurs qu'il cite, par une remise en question non seulement du prestige de la variété codifiée et écrite mais aussi de sa conception en tant qu'ensemble linguistique homogène. Fairclough (1992) appelle ce processus 'démocratisation', qui, prenant source dans les transformations sociales de l'après-guerre, se caractérise notamment par une certaine informalisation du discours,

[24] Notons une importante implication des autorités politiques dans la réalisation de ce dictionnaire. Ont participé à sa conception et réalisation: le Bureau de l'égalité des droits entre homme et femme de la République et Canton de Genève, la Cellule informatique du Département de l'économie publique de Genève et le Bureau de la condition féminine du Canton du Jura.



https://doi.org/10.1017/S0959269511000500 Published online by Cambridge University Press

une plus grande visibilité de variétés non standard et une tolérance accrue envers le phénomène de la variation. Cette tolérance peut être accompagnée d'une nouvelle créativité et d'un élargissement du diapason de la variation linguistique (par ex., Androutsopoulos, 2000), dont certains éléments peuvent devenir socialement acceptables et partagés par l'ensemble de la communauté (cf. Mattheier, 1997; Deumert & Vandenbussche, 2003). C'est ce que semblent indiquer nos résultats: le fait que les variantes légitimées soient constituées en grande partie des termes dont l'origine est imputable à la dynamique propre du français parlé en Suisse romande (*i.e.* les innovations) semble traduire une attitude positive des Romands envers la créativité lexicale ainsi que le potentiel de ces créations lexicales de servir de ressources adéquates pour une autonomisation de la variété nationale.

*Adresse pour correspondance:*
*Alexei Prikhodkine*
*Section de Linguistique Générale*
*Quartier UNIL-Dorigny, Bâtiment Anthropole, Bureau 4083*
*Université de Lausanne*
*CH-1015 Lausanne*
*Suisse*
*e-mail: Alexei.Prikhodkine@unil.ch*

## REFERENCES

Ajzen, I. et Fishbein, M. (1980). *Understanding Attitudes and Predicting Social Behavior*. Englewood Cliffs: Prentice-Hall.

Androutsopoulos, J. (2000). Non-standard spellings in media texts: The case of German fanzines. *Journal of Sociolinguistics*, 4: 514–533.

Auer, P. (1998). Dialect levelling and the standard varieties in Europe. *Folia Linguistica*, 32 (1–2): 1–9.

Auer, P. (2005). Europe's sociolinguistic unity, or: A typology of European dialect/standard constellations. Dans: N. Delbecque, J. Van Der Auwera et D. Geeraerts (dir.), *Perspectives on Variation: Sociolinguistic, Historical, Comparative*. Berlin: De Gruyter, pp. 7–42.

Baugnet, L. (1998). *L'Identité sociale*. Paris: Dunod.

Bauvois, C. (1997). Marché linguistique. Dans: M.-L. Moreau (dir.), *Sociolinguistique. Concepts de base*. Mardaga: Sprimont, pp. 203–206.

Bayard, C. et Jolivet, R. (1984). Des Vaudois devant la norme. *Le Français Moderne*, LII.2: 151–158.

Bishop, H., Coupland, N. et Garrett, P. (2005). Conceptual accent evaluation: Thirty years of accent prejudice in the UK. *Acta Linguistica Hafniensia*, 37: 131–154.

Bouchard, P., Harmegnies, B., Moreau, M.-L., Prikhodkine, A. et Singy, P. (2004). La norme dans la francophonie périphérique: externe ou interne? Une étude expérimentale en Belgique, au Québec et en Suisse. Dans: P. Bouchard (dir.), *La variation dans la langue standard*. Québec: Office québécois de la langue française, pp. 51–71.

Burger, M. (1979). La tradition linguistique vernaculaire en Suisse Romande: les patois. Dans: A. Valdman (dir.), *Le français hors de France*. Paris: Honoré Champion, pp. 259–269.



https://doi.org/10.1017/S0959269511000500 Published online by Cambridge University Press

Collectif (1991). *Dictionnaire féminin-masculin des professions, des titres et des fonctions*. Genève: Editions Metropolis.
Coupland, N., Williams, A. et Garrett, P. (1999). 'Welshness' and 'Englishness' as attitudinal dimensions of English language varieties in Wales. Dans: D. R. Preston (dir.), *Handbook of Perceptual Dialectology*, vol. 1. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, pp. 333–343.
D'Anglejan, A. et Tucker, G. R. (1973). Sociolinguistics correlates of speech style in Quebec. Dans: R. W. Shuy et R. W. Fasold (dir.), *Language Attitudes: Current Trends and Prospects*. Washington, D.C.: Georgetown University Press, pp. 1–27.
De Pietro, J.-F. et Matthey, M. (1993). 'Comme Suisses romands on emploie déjà tellement de germanismes sans s'en rendre compte . . .' Entre insécurité et identité linguistiques: Le cas du français à Neuchâtel (Suisse). Dans: M. Francard (dir.), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*. Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain, 19.3–4: 121–136.
Deumert A. et Vandenbussche W. (eds.) (2003). *Germanic Standardizations, Past to Present*. Amsterdam: John Benjamins.
Fairclough, N. (1992). *Discourse and Social Change*. Cambridge: Polity Press.
Francard, M. (1998). Entre pratiques et représentations linguistiques: le lexique des Belges francophones. Dans: D. Marley, M.-A. Hintze et G. Parker (dir.), *Linguistic Identities and Policies in France and the French-speaking World*. London: AFLS/CiLT, pp. 149–159.
Francard, M. (2001). Français de frontière: la Belgique et la Suisse francophones. *Présence Francophone*, 56: 27–54.
Francard, M. (en collaboration avec Lambert, J. et Masuy, F.) (1993). *L'insécurité linguistique en communauté française de Belgique*. Bruxelles: Service de la langue française.
Fréchet, C. et Martin, J.-B. (1993). Les helvétismes sont-ils tous des traits propres au français de la Suisse romande? Dans: *Etudes francoprevençales. Actes du colloque de Chambéry-Annecy*. Paris: Editions du C.T.H.S., pp. 127–137.
Giles, H., Bourhis, R. Y. et Taylor, D. M. (1977). Towards a Theory of Language in Ethnic Group Relations. Dans: H. Giles (dir.), *Language, Ethnicity and Intergroup Relations*. London: Academic Press, pp. 307–348.
Gleißgen, M.-D. et Thibault, A. (2005). La 'régionalité linguistique' dans la Romania et en français. Dans: M.-D. Gleißgen et A. Thibault (dir.), *La lexicographie différentielle du français et le Dictionnaire des régionalismes de France*. Strasbourg: Presses Universitaires de Strasbourg, pp. III-XVII.
Humbert, J. (1951). *Guerre aux germanismes!* Lausanne: Ed. Pro Schola.
Knecht, P. (1979). Le français en Suisse romande: aspects linguistiques et sociolinguistiques. Dans: A. Valdman (dir.), *Le français hors de France*. Paris: Honoré Champion, pp. 249–258.
Knecht, P. (1996). La Suisse romande: aspects d'un paysage francophone conservateur. Dans : D. de Robillard et M. Beniamino (dir.), *Le français dans l'espace francophone*. Paris: Honoré Champion, vol. 2, pp. 759–770.
Kristiansen, T. (2009) The macro level social meanings of late modern Danish accents. *Acta Linguistica Hafniensia*, 40: 167–192.
Lafontaine, D. (1991). *Les mots et les Belges*. Bruxelles: Service de la langue française.
L'Eplattenier-Saugy, C. (1999). A perceptual dialect study of French in Switzerland. Dans: D. Long et D. R. Preston (dir.), *Handbook of Perceptual Dialectology*, vol. 2. Amsterdam/Philadelphia: Benjamins, pp. 351–365.



https://doi.org/10.1017/S0959269511000500 Published online by Cambridge University Press

Leyens, J.-P. et Yzerbyt, V. (1997). *Psychologie sociale*. Sprimont: Mardaga.
Lorenzi-Cioldi, F. (1997). *Questions de méthodologie en sciences sociales*. Lausanne, Paris: Delachaux et Niestlé.
Maître, R. et Matthey, M. (2004). Le patois d'Évolène, dernier dialecte francoprovençal parlé et transmis en Suisse. Dans: J.-M. Eloy (dir.), *Des langues collatérales. Problèmes linguistiques, sociolinguistiques et glottopolitiques de la proximité linguistique*. Paris: L'Harmattan, pp. 375–390.
Manno, G. (2002). La dynamique interne propre au français régional de Suisse romande: réflexions théoriques et méthodologiques autour d'un facteur sous-estimé. Dans: P. Singy (dir.), *Le français parlé dans le domaine francoprovençal*. Berne: Peter Lang. pp. 83–111.
Martinet, A. et Walter, H. (1973). *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*. Paris: France-Expansion.
Mattheier, K. J. (1997). Über Destandardisierung, Umstandardisierung und Standardisierung in modernen europäischen Standardsprachen. Dans: K. J. Mattheier et E. Radtke (dir.), *Standardisierung und Destandardisierung europäischer Nationalsprachen*. Frankfurt: Peter Lang, pp. 1–9.
Maurais, J. (2008). *Les Québécois et la norme. L'évaluation par les Québécois de leurs usages linguistiques*. Office québécois de la langue française: http://www.olf.gouv.qc.ca/etudes/etude_07.pdf
Moreau, M.-L., Brichard, H. et Dupal, C. (1999). *Les Belges et la norme. Analyse d'un complexe linguistique*. Bruxelles: Service de la langue française.
Moreau, M.-L., Bouchard, P., Demartin, S., Gadet, F., Guerin, E., Harmegnies, B., Huet, K., Laroussi, F., Prikhodkine, A., Singy, P., Thiam, N. et Tyne, H. (2007). *Les accents dans la francophonie. Une enquête internationale*. Bruxelles: Service de la langue française.
Paquot, A. (1988). *Les Québécois et leurs mots. Etude sémiologique et sociolinguistique des régionalismes lexicaux au Québec*. Québec: Presses de l'Université de Laval.
Pohl, J. (1985). Le français de Belgique est-il belge? *Présence francophone*, 27: 9–19.
Poirier, C. (1995). Les variantes topolectales du lexique français. Dans: M. Francard et D. Latin (dir.), *Le régionalisme lexical*. Louvain-la-Neuve: Duculot, pp. 13–56.
Pöll, B. (1998). *Le* français ou *les* français? La difficile naissance de la pluricentricité. *Lengas*, 43: 163–182.
Preston, D. R. (1996). Whaddayaknow?: The modes of folk linguistic awareness. *Language Awareness*, 5: 40–74.
Preston, D. R. (2010). Variation in language regard. Dans: E. Zeigler, P. Gilles et J. Scharloth (dir.), *Variatio delectat: Empirische Evidenzen und theoretische Passungen sprachlicher Variation*. Frankfurt am Main: Peter Lang, pp. 7–27.
Prikhodkine, A. (2004). Variation spatiale du lexique et hiérarchisation des régionalismes: l'insécurité linguistique en question (le cas du français parlé en Pays de Vaud). Dans: P. Bouchard (dir.), *La variation dans la langue standard*. Québec: Office québécois de la langue française, pp. 99–119.
Prikhodkine, A. (2011). *Dynamique normative du français en usage en Suisse romande. Enquête sociolinguistique dans les cantons de Vaud, Genève et Fribourg*. Paris: L'Harmattan (coll. Espaces discursifs).
Ryan, E. B., Giles, H. et Sebastian, R. J. (1982). An integrative perspective for the study of attitudes toward language variation. Dans: E. B. Ryan et H. Giles (dir.), *Attitudes Towards Language Variation*. London: Edward Arnold, pp. 1–19.



https://doi.org/10.1017/S0959269511000500 Published online by Cambridge University Press

Singy, P. (1996). *L'image du français en Suisse romande*. Paris: L'Harmattan.
Singy, P., Mottaz Baran, A., Amstalden, M., Prikhodkine, A. et Jufer, N. (2004). *Identités de genre, identités de classe et insécurité linguistique*. Berne: Peter Lang.
Singy, P., Bourquin, C., Prikhodkine, A., Schaffter, M. et Spencer, B. (2006). *Le sens des messages préventifs du sida: consensus et dissensions au sein de la population générale et chez les intervenants*. UNIL-CHUV: Rapport de recherche non publié.
Skupien Dekens, C. (1998). La 'Bataille du français' en Suisse romande durant l'Entre-deux-guerres: le purisme linguistique dans les chroniques de langage de la presse romande. *Vox Romanica*, 57: 156–171.
Straka, G. (1983). Problèmes des français régionaux. *Bulletin de la classe des Lettres et des Sciences morales et politiques*, 5e série, tome LXIX: 27–66.
Tajfel, H. (1981). *Human Groups and Social Categories*. Cambridge: Cambridge University Press.
Thibault, A. (1998). Légitimité linguistique des français nationaux hors de France: le français de Suisse romande. *Revue québécoise de linguistique*, 26/2: 25–42.
Thibault, A. (2006). Le nouveau *Dictionnaire des particularités lexicales contemporaines du français en Suisse romande*. Présentation. Problématique. Dans: G. Salmon (dir.), *Les régiolectes du français*. Paris: Champion, pp. 127–161.
Thibault, A. et Knecht, P. (dir.) (2004). *Dictionnaire suisse romand. Nouvelle édition*. Genève: Zoé.

## ANNEXE

### Corpus I

| | **Variantes endogènes** | **Variantes exogènes** |
|---|---|---|
| **Dialectalismes** | S'encoubler | Trébucher |
| | Gouille | Flaque |
| | Roiller | Pleuvoir à verse |
| | Tablar | Etagère |
| | Cheni | Désordre |
| | Coussin | Oreiller |
| **Germanismes** | Witz | Blague |
| | Poutzer | Nettoyer |
| | Benzine | Essence |
| **Archaïsmes** | Septante | Soixante-dix |
| | Huitante | Quatre-vingts |
| | Carrousel | Manège |
| | Souper | Dîner |
| **Innovations** | Bancomat | Distributeur |
| | Ramassoire | Pelle à poussière |
| | Gâteau | Tarte |
| | Linge | Serviette |



https://doi.org/10.1017/S0959269511000500 Published online by Cambridge University Press

Corpus II

| | **Variantes endogènes** | **Variantes exogènes** |
|---|---|---|
| **Dialectalismes** | Bourillon | Nombril |
| | Cocoler | Choyer |
| | Déguiller | Tomber |
| | Eclaffer | Ecraser |
| | Goger | Tremper |
| | Planelle | Carreau |
| | Rogneux | Chicaneur |
| | Commerce | Remue-ménage |
| | Grailler | Gratter |
| | Moque | Morve |
| | Patte | Chiffon |
| | Relaver | Faire la vaisselle |
| **Germanismes** | Foehn | Sèche-cheveux |
| | Stempel | Tampon |
| | Chablon | Pochoir |
| | Colonne (d'essence) | Pompe (à essence) |
| **Archaïsmes** | Costume de bain | Maillot de bain |
| | Etude (d'avocat) | Cabinet (d'avocat) |
| | Malhonnête | Impoli |
| | Pousse-pousse | Poussette |
| **Innovations** | Ecole enfantine | Ecole maternelle |
| | Se gaffer | Faire attention |
| | Petits fruits | Fruits rouges |
| | Sous-voie | Passage souterrain |
| | Agencée (cuisine) | Aménagée (cuisine) |
| | Comptoir | Foire |
| | Course | Excursion |
| | Régater | Rivaliser |



https://doi.org/10.1017/S0959269511000500 Published online by Cambridge University Press